



LE 8 JUILLET 2024

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville de Beaupré au 10995 rue des Montagnards, le lundi 8 juillet 2024 à 19 h 30, à laquelle sont présents :

M. Pierre Renaud, maire
Mme Nancy Pelletier, conseillère #1
M. Christian Blouin, conseiller #2
M. Michel Beaumont, conseiller #5
Mme Michèle Abdelnour, conseillère #6

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier

Absences motivées : M. Michel Auger, conseiller #3
M. Serge Simard, conseiller #4

11208-080724 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.

3A Rapport des permis juin 2024

ADMINISTRATION

3B Rapport budgétaire juin 2024

3C Listes des dépenses autorisées et listes des paiements

1. Journal des chèques 2400985 – 2401049	233 824,03 \$
2. Journal des chèques 2401050 – 2401068	286 147,62 \$
3. Journal des annulations 2400003	(9 772,88 \$)
4. Journal des chèques 2401069 – 2401176	198 691,85 \$
5. Journal des chèques 2401177 – 2401178	6 373,13 \$
6. Journal des chèques 2401179 – 2401239	144 298,11 \$

Les listes des chèques comprennent également les déboursés liés aux contrats accordés et payés par les personnes autorisées en vertu du Règlement no 1181 portant sur la délégation à certains fonctionnaires de la Ville le pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats au nom de la municipalité. En conséquence, lesdites listes constituent le rapport transmis par ces fonctionnaires et employés conformément au cinquième alinéa de l'article 477.2 LCV, les contrats ayant été accordés en application de ce règlement et les paiements faits.

11209-080724 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 3 JUIN 2024**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024.

11210-080724 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 10 JUIN 2024**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juin 2024.

11211-080724 **FADOQ – PRÊT SALLE CENTRE COMMUNAUTAIRE 2024-2025**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement de prêter gratuitement pour la période du 10 septembre 2024 au 24 mars 2025 la grande salle du Centre communautaire, lorsqu'elle n'est pas louée, pour des sessions réparties de la façon suivante :

Cours de danse pour la période du 10 septembre au 28 novembre 2024 et du 7 janvier au 24 mars 2025:

- mardi de 18 h à 20 h 30 et jeudi 18 h à 21 h
- mercredi de 9 h à 11 h
- jeudi de 9 h à 11 h

De plus, les soirées suivantes seront ajoutées :

Souper des danseurs :

- Vendredi 29 novembre 2024 de 15 h à 23 h
- Vendredi 28 mars 2025 de 15 h à 23 h

Soirées, soupers et assemblée générale annuelle :

- Samedi 19 octobre 2024 de 15 h à 23 h 30
- Samedi 15 février 2025 de 15 h à 23 h 30
- Samedi 21 décembre 2024 de 15 h à 23 h 30
- Samedi 26 avril 2025 de 15 h à 23 h 30
- Jeudi 15 mai 2025 de 15 h à 22 h

11212-080724 **UMQ – SOMMET SUR LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE (17 OCTOBRE 2024 À QUÉBEC)**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'autoriser les membres du conseil à participer au sommet sur la démocratie municipale le 17 octobre 2024 et d'autoriser le paiement des dépenses.

11213-080724 **GALA RECONNAISSANCE – COMMANDITE 3 000 \$**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de verser la somme de 3 000 \$ pour la 21^e édition du Gala reconnaissance de la Côte-de-Beaupré qui se tiendra le 7 novembre 2024.

11214-080724 **MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - APPEL D'OFFRES #CHI-20252027 - ACHAT DE DIFFÉRENTS PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS POUR LE TRAITEMENT DES EAUX**

ATTENDU QUE la Ville a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de huit (8) différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : Hypochlorite de sodium et PAX-XL6;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de biens meubles ;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Ville désire participer à cet achat regroupé pour se procurer de l'hypochlorite de sodium et du PAX-XL6 dont les quantités sont décrites au formulaire d'inscription et selon les termes prévus au document d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Ville confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI-20252027 mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) visant l'achat d'hypochlorite de sodium et de PAX-XL6 pour les quantités estimées décrites au formulaire d'inscription selon les durées contenues dans l'appel d'offres dans la période comprise entre le 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027;

QUE la Ville confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un ou des contrats d'achats regroupés selon les durées contenues dans l'appel d'offres dans la période comprise entre le 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement à la date fixée en remplissant le formulaire d'inscription disponible en ligne sur portail de l'UMQ;

QUE la Ville confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville s'engage à respecter les termes du contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Ville reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants au regroupement d'achats. Ledit taux est fixé à 1.6 % pour les organisations membres de l'UMQ et à 3.5 % pour celles non membres de l'UMQ;

QU'un (1) exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'UMQ.

11215-080724 **RADIATION DE FRAIS D'INTÉRÊTS FACTURE CRF2300507**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de radier les frais d'intérêts au montant de 159,51 \$.

11216-080724 **INSTALLATION INTERNET FIBRE DÉDIÉE DANS LE PARC INDUSTRIEL**

ATTENDU la demande des entreprises situées par le parc industriel pour l'obtention de l'internet fibre dédiée ;

ATTENDU les démarches du maire auprès des fournisseurs BELL et VIDÉOTRON ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de contribuer financièrement en versant la somme de 10 000 \$ afin de rendre accessible la fibre dédiée de Videotron dans le parc industriel auprès de 3 compagnies.

11217-080724 **DÉFI DES COULEURS – DEMANDE DE COMMANDITE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de verser la somme de 5 000 \$ pour le « Défi des couleurs » qui se tiendra du 11 au 13 octobre 2024.

11218-080724 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CHARLES BEAULIEU – ATHLÈTE SKI ACROBATIQUE**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'accorder une commandite de 500 \$ à M. Charles Beaulieu à titre d'athlète de ski acrobatique selon la Politique de dons et subvention de la Ville.

11219-080724 **RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX CENTRE MULTI-FONCTIONNEL – PAVILLON LE BOISCLAIR - PISCINE**

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels pour la réception définitive;

CONSIDÉRANT le rapport du directeur général concernant le décompte final à venir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général à signer la réception définitive des travaux concernant la construction de la piscine au Pavillon Le Boisclair conditionnellement à la réception de tous les documents nécessaires à cet effet.

11220-080724 **ADOPTION DU RÈGLEMENT #1305 CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

ATTENDU l'avis de motion, la présentation et le dépôt du projet de règlement numéro 1305 à la séance du 3 juin 2024;

ATTENDU que le projet de règlement a été rendu disponible au public;

ATTENDU qu'aucune modification n'a été apportée audit projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'adopter le règlement 1305 constituant un comité consultatif d'urbanisme.

11221-080724 **PROJET DE CONSTRUCTION – BÂTIMENT ACCESSOIRE (155, RUE DE L'AURORE-BORÉALE)**

ATTENDU que les propriétaires de l'immeuble sis au 155, rue de l'Aurore-Boréale ont déposé de nouveaux plans pour une demande de permis pour la construction d'un cabanon détaché du bâtiment principal faisant suite aux arguments évoqués par les membres du comité à la séance du 21 mai dernier;

ATTENDU qu'en vertu du Règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 5 du chapitre 3, le projet de construction est assujéti à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères énoncés;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé le projet de construction en regard des dispositions applicables du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que l'architecture du cabanon projeté, le choix des matériaux et des couleurs respectent le style architectural du bâtiment principal et que ce projet répond aux objectifs et aux critères énoncés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'approuver le projet de construction du cabanon suivant les documents déposés à la recommandation 24-33 du CCU du 25 juin 2024.

11222-080724 **PROJET DE CONSTRUCTION – BÂTIMENT ACCESSOIRE (180, RUE DE L'AURORE-BORÉALE)**

ATTENDU que les propriétaires de l'immeuble sis au 180, rue de l'Aurore-Boréale ont déposé de nouveaux plans pour une demande de permis pour la construction d'un cabanon détaché du bâtiment principal faisant suite aux arguments évoqués par les membres du comité à la séance du 21 mai dernier;

ATTENDU qu'en vertu du Règlement 1196, sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 5 du chapitre 3, le projet de construction est assujéti à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères énoncés;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé le projet de construction en regard des dispositions applicables du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que l'architecture du cabanon projeté, le choix des matériaux et des couleurs respectent le style architectural du bâtiment principal et que ce projet répond aux objectifs et aux critères énoncés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'approuver le projet de construction du cabanon suivant les documents déposés à la recommandation 24-34 du CCU du 25 juin 2024.

11223-080724 **PROJET D'ENSEIGNE – 10974, BOUL. STE-ANNE (AURES)**

ATTENDU que les locataires de l'immeuble sis au 10974, boulevard Ste-Anne ont déposé de nouvelles images présentant deux options pour une demande de permis pour ajouter une enseigne commerciale à apposer à plat sur la façade latérale gauche du bâtiment afin d'identifier le nouveau commerce « Aures »;

ATTENDU que les requérants avaient déposé une demande pour une enseigne sur laquelle plusieurs logos colorés et jugés superflus sous le texte principal et qui a été refusée par le conseil municipal suivant la recommandation de ce comité;

ATTENDU que les requérants sont disposés à installer l'une ou l'autre des enseignes selon la recommandation de ce comité;

ATTENDU qu'en vertu du chapitre 6 du Règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, les enseignes situées dans un corridor de 500 m calculé de part et d'autre de l'emprise des boulevards Ste-Anne et du Beau-Pré sont assujétiées à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères énoncés;

ATTENDU que l'objectif vise un mode d'affichage distinctif, respectueux des caractéristiques du lieu et qui s'intègre harmonieusement avec la vocation du secteur;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé le projet en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que l'option A ayant les caractères tout en blanc répond le mieux à l'objectif et aux critères énoncés.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'approuver le projet d'enseigne à apposer sur le

bâtiment suivant l'option A, soit l'enseigne ayant les caractères tout en blanc, le tout suivant les documents déposés à la recommandation 24-35 du CCU du 25 juin 2024.

11224-080724 **ENTÉRINER L'EMBAUCHE DE MME MARIANNE BOURBEAU – ÉTUDIANTE POUR L'ENTRETIEN DES PARCS ET ESPACES VERTS**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'entériner l'embauche de Mme Marianne Bourbeau à titre d'étudiante responsable de l'entretien des parcs et espaces verts, le tout suivant la politique salariale en vigueur.

11225-080724 **TRAVAUX RÉNOVATION GARAGE MUNICIPAL**

ATTENDU la subvention reçue pour des travaux de rénovation du garage municipal;

ATTENDU l'entente intermunicipale relativement à la fourniture de services pour l'entretien hivernal des rues et trottoirs sur le territoire de la Municipalité de Saint-Joachim par la Ville de Beaupré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de ne pas exiger la quote-part relative à l'agrandissement du garage municipal auprès de la municipalité de St-Joachim.

11226-080724 **INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE À LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'autoriser l'installation d'une borne de recharge électrique à la station d'épuration des eaux usées au coût de 1 019 \$ plus taxes avec en plus la partie électricité au montant de 2 300 \$ plus taxes.

11227-080724 **ACHAT D'UNE SABLEUSE**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'une sableuse incluant l'option 1 au montant de 6 978,00 \$ plus les taxes applicables, le tout suivant la soumission du 21 juin 2024 de la compagnie KRESKO. Cette somme sera payable à même le surplus accumulé de l'année en cours ou le surplus accumulé.

11228-080724 **EMBAUCHE PRÉPOSÉ AU BÂTIMENT ET À L'ENTRETIEN MÉNAGER**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser l'embauche de M. André Morin à titre de préposé à l'entretien des bâtiments et à l'entretien ménager, le tout suivant la convention collective en vigueur.

11229-080724 **EMBAUCHE MICKAËL CARRIER – MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL ET MONITEUR EN SAUVETAGE**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'embaucher M. Mickaël Carrier à titre de moniteur sauveteur national et moniteur en sauvetage, échelon 5 et d'autoriser M. Gilles Carrier à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

11230-080724 **COUPE DU MONDE FIS DE SNOWBOARD CROSS BATAILLE ROYALE 2025 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de verser la somme de 7 500 \$ à la Canada Snowboard à titre d'aide financière pour la tenue de la Coupe du monde FIS de Snowboard Cross au Mont Ste- Anne – Bataille Royale 2025 qui se tiendra au Mont Ste-Anne du 1^{er} au 7 avril 2025.

11231-080724 **TERRAIN DE VOLLEY-BALL – ESMSA – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU que notre terrain de volley-ball de plage a été détruit avec la construction du centre aquatique;

ATTENDU que l'École secondaire Mont Ste-Anne a procédé à la rénovation de son terrain au coût de 7 332 \$ taxes incluses et qu'elle a offert à la ville la possibilité d'utiliser son terrain et de contribuer pour un montant de 3 000 \$ représentant 41% de la somme totale avec les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Beaumont de verser la somme de 3 000 \$ à titre d'aide financière pour l'utilisation du terrain de volley-ball.

11232-080724 **CLUB DE HOCKEY SENIOR AA - LES MONTAGNARDS - RENOUELEMENT LOGE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de renouveler la loge au montant de 2 000 \$.

11233-080724 **ACHAT POLISSEUSE-DÉCAPEUSE**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'une polisseuse-décapeuse au montant de 1 640,00 \$ plus les taxes applicables.

11234-080724 **MANDAT À LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX DELSAN -A.I.M. INC. - DÉMOLITION DE LA CASERNE RUE BEAUREGARD**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de mandater la compagnie « **LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX DELSAN -A.I.M. INC.** » pour la démolition de la caserne située sur la rue Beauregard, le tout suivant l'offre de services du 15 mai 2024 au montant de 90 000 \$ plus les taxes. Cette somme sera payable à même le surplus accumulé de l'année en cours ou le surplus accumulé.

11235-080724 **EMBAUCHE D'UN POMPIER À TEMPS PARTIEL SECTEUR BEAUPRÉ-ST-JOACHIM**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'embaucher M. Olivier Bellavance à titre de pompier à temps partiel pour le secteur Beaupré-St-Joachim.

11236-080724 **AURES – DEMANDE DE SUBVENTION POUR DÉMÉNAGEMENT**

CONSIDÉRANT la demande d'Aures Solution Auditive pour obtenir une aide financière en provenance de la Politique de développement économique de la Ville de Beauré;

CONSIDÉRANT que la demande respecte les critères de la Politique de développement économique de la Ville de Beauré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'accorder une aide financière de 6 500 \$ pour le déménagement de l'entreprise Aures Solution Auditive sur le territoire de la Ville de Beauré.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Douze (12) personnes sont présentes et différentes questions ont été posées :

- Jardin communautaire – accessibilité, structure, règlement
- Plan d'urbanisme
- Suivi de la rencontre du 10 juin concernant la Côte de la Falaise
- Internet – fibre optique
- Vidange de VR
- Bout de rue à réaliser (des Oies Blanches)

11237-080724 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21 h 10.

PIERRE RENAUD
MAIRE

JOHANNE GAGNON, GREFFIÈRE ET
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE